

**Projet d'amélioration de la route 185 de Cabano à Saint-Louis-du-Ha! Ha!
par le ministère des Transports**

**Compte rendu de la séance de médiation
tenue le 22 septembre 2004 à 15 h, Cabano**

PARTICIPANTS À LA RENCONTRE

PERSONNE-RESSOURCE

M. Jacques Asselin
(maire de Cabano)

PROMOTEUR (Ministère des Transports, Direction du Bas-Saint-Laurent–Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine)

M. Jean-Louis Loranger (directeur) M. Louis Belzile
(chargé de projet)

BAPE

M^{me} Nicole Boulet M^{me} Marie-Josée Méthot M^{me} Isabel Bernier-Bourgault
(médiatrice) (coordonnatrice) (analyste)

RESPONSABLE DU COMPTE RENDU

M^{me} Isabel Bernier-Bourgault

SÉANCE DE MÉDIATION

Présentation de la médiatrice

- Mot de bienvenue et but de la rencontre.

Information de M. Jacques Asselin

- Aide possible aux requérants de la part de la municipalité : terrains vacants appartenant à la municipalité, possibilité d'aide pour le déménagement de certains commerces.

Information du promoteur

- Bretelle de sortie vis-à-vis le viaduc du chemin de la Petite-Rivière difficilement réalisable en raison de l'expropriation probable de résidences et d'une partie du terrain de golf. Doit faire certaines vérifications à ce sujet.
- Pas encore d'entente avec le fédéral pour le présent projet.
- La route 185 actuelle sera remise en état (repavée) avant d'être cédée à la municipalité. Dans ce contexte, certains aménagements pourraient être faits sur des terrains adjacents à la route appartenant à la municipalité.
- Présentation des solutions possibles pour l'affichage des commerces des requérants.

Information de M. Jacques Asselin

- Opportunités pour la location des bâtisses de M. Claude Leblanc.
- Projets de développement sur le territoire de la municipalité (principalement récréo-touristiques).
- Possibilité de déménager le commerce de M. Sylvain Bossé et de M^{me} Denise Bossé.
- Localisation des terrains vacants en bordure de l'actuelle route 185 appartenant à la ville de Cabano.
- Offre de la municipalité de vendre à un prix minime ces terrains aux requérants intéressés.
- Aucune interdiction de la circulation des véhicules lourds sur l'actuelle route 185 n'est envisagée à la suite de la réalisation du projet. Vocation future de l'actuelle route 185.
- La municipalité n'a jamais participé à l'affichage de commerces situés sur son territoire.